

1924

-----oooOooo-----

Concernant la nomination d'un commissaire royal pour faire enquête sur les examens des mesureurs de bois.

-----oooOooo-----

L'Honorable Procureur Général, dans un mémoire en date du 5 novembre, (1924), expose:

1.) Que des faits lui ont été révélés de nature à faire croire à l'existence, au cours des dernières années, d'irrégularités dans les examens des mesureurs de bois et propres à faire planer des soupçons sur quelques-unes des personnes chargées de faire passer ces examens;

2.) Que, particulièrement, un nommé François Simard est supposé avoir reçu de divers candidats à ces examens des sommes d'argent, sous prétexte de remettre ces argents, en tout ou en partie, à quelques-uns des examinateurs pour favoriser l'admission de ces candidats comme mesureurs de bois;

3.) Qu'il est d'intérêt public qu'un commissaire royal soit nommé, chargé de s'enquérir de tous les faits qui seraient de nature à faire croire à l'existence de ces irrégularités ou propres à faire planer des soupçons sur quelques-uns des examinateurs.

En conséquence, l'Honorable Procureur Général recommande que M. Joseph Guillaume Charles alias Willie Amyot, Conseil en loi du Roi et officier spécial en loi, soit nommé commissaire, conformément aux dispositions des articles 584 et suivants, S.R.Q., 1909, et chargé de faire une enquête sur tous les faits qui seraient de nature à faire croire à l'existence d'irrégularités, au cours des dernières années, dans les examens des mesureurs de bois ou propres à faire planer des soupçons sur quelques-unes des personnes chargées de faire passer ces examens;

Que M. Joseph Léon Boucher, sténographe, soit nommé secrétaire de la commission;

Que le rapport de la dite commission soit fait le ou avant le 15ième jour de décembre, 1924, et que les dépenses de la commission soient fixées plus tard.

Le

Le Comité concourt dans cette recommandation et la soumet à l'approbation du Lieutenant Gouverneur.

H. A. Paschman

Président du Comité.

Approuvé ce *sixième* jour *de* novembre, 1924.

[Signature]
LIEUTENANT GOUVERNEUR